

*Article 31 du Règlement*

**M. Weiner:** Madame la Présidente, je peux dire au député de Notre-Dame-de-Grâce que j'étais secrétaire parlementaire à l'époque où le projet de loi sur l'équité en matière d'emploi a été présenté.

J'ai entendu la ministre d'État chargée de l'Emploi et de l'Immigration dire que l'on examinait actuellement ce qui avait été adopté et ses effets sur le programme. D'ailleurs, dans peu de temps, elle rencontrera ses collègues du Cabinet pour discuter avec eux de la possibilité de renforcer le processus.

Je suis certainement impatient de voir ce qu'elle va proposer dans son domaine de responsabilité. J'ajouterais que ceux qui m'ont entendu, partout où je suis allé dans ce pays, n'ont certainement pas trouvé que je faisais preuve d'incompréhension à l'égard des inégalités que j'ai pu constater.

Ce n'est pas la première fois que j'aborde cette question. J'ai travaillé comme bénévole dans ce domaine pendant toute ma vie. S'il y a une chose qui me reste de ma jeunesse, c'est le souvenir de l'intolérance, du manque de compréhension et du manque de possibilités devant lesquels je me trouvais en tant que membre d'une communauté culturelle à cette époque. Beaucoup de membres de ma communauté ont maintenant surmonté cet obstacle, mais il est encore présent et menaçant pour beaucoup d'autres.

Ce que j'ai dit, en tant que particulier et en offrant le leadership du gouvernement, c'est que nous sommes prêts à examiner toutes les institutions, la nôtre y compris, pour nous assurer, une fois pour toutes, qu'elles offrent une complète équité en matière d'emploi et qu'elles comprennent parfaitement le problème. C'est ce que demande notre citoyenneté et nous n'accepterons rien de moins.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Il reste cinq minutes de questions et d'observations sur le discours du ministre, après la période des questions.

[Français]

Comme il est 11 heures, conformément à l'article 35 du Règlement, la Chambre procédera maintenant aux déclarations des députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

[Traduction]

**LA PETITE ENTREPRISE**

**M. Lyle Vanclief (Prince-Edward—Hastings):** Madame la Présidente, depuis de nombreux mois, mon bureau prête une oreille bienveillante aux petites entreprises de ma circonscription. Les intéressés s'inquiètent non seulement des dépenses qu'ils auront à assumer aux fins de l'administration de la TPS, mais également de toutes les difficultés que cela va poser et des pressions supplémentaires auxquelles ils vont devoir faire face alors que le gouvernement intervient toujours davantage dans leur vie et influe toujours plus sur leur gagne-pain.

Ainsi, ceux qui préparent les déclarations d'impôt devront soumettre les pages 5 et 6 des déclarations individuelles de 1989 sur du papier vert. Normalement, le papier bleu est accepté pour les déclarations d'impôt, mais les pages 5 et 6 sont les formules de demande de remboursement de la TPS. Le gouvernement ne peut ni ne veut, semble-t-il, prendre le temps de faire le tri lui-même. Il laisse aux spécialistes en déclarations, la tâche monumentale de soumettre 2,5 millions de formulaires.

Je tiens à dire au gouvernement qu'il pourrait bien regretter, ainsi que le ministre des Finances, d'imposer de telles tâches et dépenses aux petites entreprises du Canada, car cela ne fait qu'exaspérer davantage les chefs de petite entreprise.

\* \* \*

[Français]

**LES JEUX DU COMMONWEALTH**

**M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue):** Madame la Présidente, j'aimerais souligner aujourd'hui l'excellente performance d'athlètes du Québec aux Jeux du Commonwealth qui se déroulent présentement à Auckland. J'aimerais particulièrement rendre hommage à Guillaume Leblanc de Rimouski qui, hier, a remporté une médaille d'or dans la discipline de la marche rapide sur une distance de 30 kilomètres. Il terminait sa course avec un temps de deux heures, huit minutes et 28 secondes. Guillaume Leblanc en était à sa troisième participation aux Olympiques ayant précédemment participé aux Jeux de Los Angeles et de Séoul.

Permettez-moi également de souligner l'excellent travail de Joanne Falardeau de Québec et de Denyse Julien de Rouyn-Noranda pour avoir remporté une médaille de